

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille douze, le 8 mars à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Jérôme Cochenne, excusé, procuration à Anita Daniel

Jean Faillard, excusé, procuration à Berc'hed Troadec Cadoudal

Convocation: 1^{er} mars 2012

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Programme 2012 – Voirie

La Commission Voirie s'est réunie le 14 février 2012. Le compte-rendu de ses travaux a été transmis le 15 février à tous les membres du Conseil. Le Conseil municipal en prend note, et recommande leur inclusion dans les projets pertinents de budget prévisionnel pour 2012.

Les décisions prises incluent notamment ce qui suit : hors Syndicat, travaux selon devis estimatif route de Ploenez, bitumage VC2, VC2 SORODEC / montée Rozvéguen, entré SORODEC ; chemin Kerrolland. Par intervention du Syndicat, accès Hent Coz sur RD 36, parking poids lourds au Bourg, réfection – reprofilage de la Ligne entre route de Kermorvan et RD36, parking cabinet médical. Le Conseil décide en outre de sécuriser l'intersection entre la ligne et la route de Kermorvan (secteur Hent Coz) par la pose de panneaux STOP des deux côtés de l'intersection et de revoir une portion dégradée de la voirie à l'intérieur du village de Ploenez.

Le Conseil rappelle les propriétaires de plantations à leur obligation de veiller à ce que les arbres n'empiètent pas sur la verticale des voies y compris les fossés qui les bordent.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT